

# Feuille de ligne

Le journal du prolongement

N°5-septembre 2011

## « UN TERRITOIRE MIEUX DESSERVI POUR TOUS »

En Île-de-France, pouvoir se déplacer dans les meilleures conditions possibles est un enjeu vital : pour notre économie, pour l'aménagement du territoire et tout simplement pour la qualité de vie au quotidien des Franciliens.

Ce que veulent les habitants du Val-de-Marne, ce sont des transports publics modernes, performants et accessibles par tous. La nouvelle station Pointe du Lac répond à tous ces besoins. Avec l'allongement de la ligne 8, la Ville de Créteil et la Communauté d'agglomération de Plaine Centrale seront encore mieux desservies, mieux accompagnées dans leur développement urbain et surtout mieux reliées avec l'ensemble des autres moyens de transport.

La ligne 8 ne se contente pas de pousser au sud. Son prolongement permet également d'accéder directement à la nouvelle ligne de bus en site propre 393 reliant Sucy-Bonneuil à Thiais et donc aux RER A, C et bientôt D, faisant ainsi de la station Pointe du Lac un véritable carrefour de mobilités pour tout le Val-de-Marne.

**Jean-Paul HUCHON,**  
Président du conseil régional d'Île-de-France  
Président du STIF



## INTERVIEW

**PIERRE MONGIN**

Président-Directeur général de la RATP

**En quoi le prolongement de la ligne 8 va-t-il apporter une amélioration sensible pour les habitants de Créteil et du Val de Marne ?**

Cette station, comme toutes les nouvelles stations du réseau RATP, a été conçue et aménagée pour fluidifier les connexions entre les différents modes de déplacement. A Créteil - Pointe du Lac, l'accès entre la nouvelle ligne de bus en site propre 393, récemment mise en service, et le métro est direct et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. L'intermodalité avec le vélo et la marche à pied a aussi été intégrée. Enfin, une attention particulière a été apportée à la qualité architecturale du bâtiment et à son insertion urbaine.

**Concevoir une nouvelle station, c'est toujours un nouveau défi ?**

L'objectif de la RATP est de mettre à disposition des pouvoirs publics ses expertises pour développer les transports en commun, notamment en banlieue. C'est à chaque fois un nouveau défi qui nécessite de s'adapter au contexte qui accueille la nouvelle station. Ce chantier a mobilisé tous les métiers de l'entreprise pour que cette nouvelle station soit à la hauteur de l'attente des voyageurs : ils y trouveront quotidiennement confort, services, information, accessibilité, assistance. ■

# La station Pointe du Lac ouvre le 8 octobre !



La salle d'échanges donnant accès aux quais



Une station moderne et esthétique



Une station terminus qui accueille locaux techniques, de signalisation et poste de commande des trains



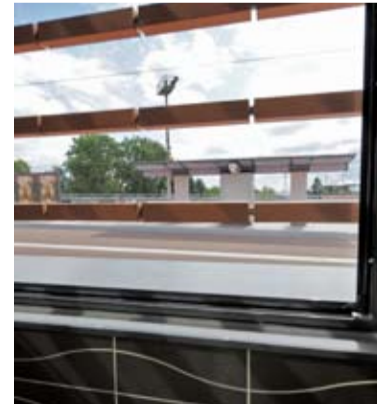
Un nouvel aiguillage pour orienter les trains



Escalier reliant le quai à la salle d'échanges



Passerelle piétonne vers l'avenue François-Mitterrand



Un accès direct vers la station bus



Une station accessible à tous



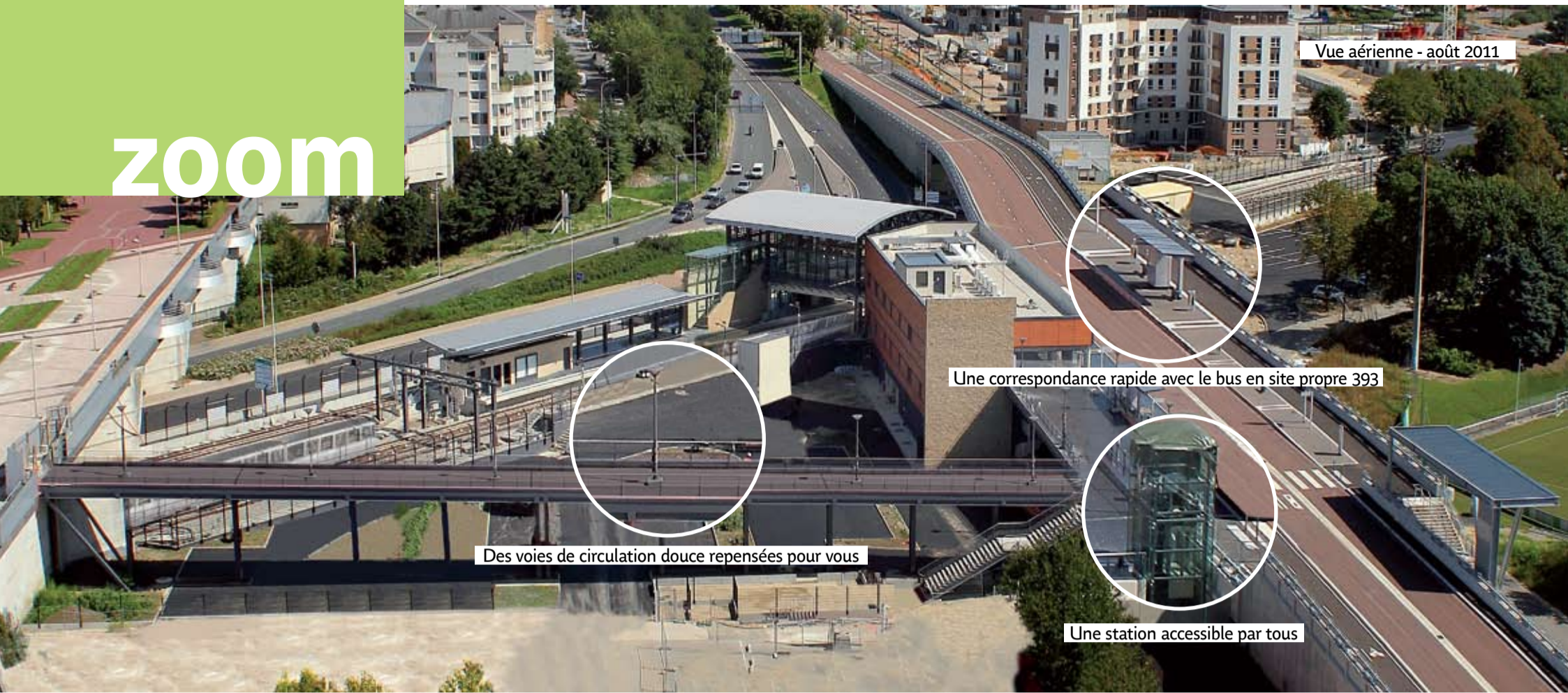
Comptoir d'information et appareils de vente

Plus de mobilité pour nos territoires



# zoom

Vue aérienne - août 2011



Une correspondance rapide avec le bus en site propre 393

Des voies de circulation douce repensées pour vous

Une station accessible par tous

## Votre pôle Pointe du Lac

Le prolongement de la ligne 8, qui donnera naissance à la station Pointe du Lac à Créteil ce samedi 8 octobre 2011, constitue une preuve supplémentaire du développement et de la modernisation des transports en banlieue, rendant les déplacements hors capitale plus rapides et plus agréables.

Cette extension de ligne, d'1,2 km, a surtout permis la création d'un véritable pôle multimodal, autrement dit d'un site moderne et sécurisé où les usagers pourront facilement passer d'un mode de transport à un autre. Un pôle qui comprendra, outre la nouvelle station de métro, des zones stationnement et de livraison, des parkings pour voitures et vélos... mais surtout la nouvelle ligne de bus 393 en site propre, reliant Sucy-Bonneuil à Thiais, qui a vu le jour le 10 septembre dernier. Sa correspondance avec la ligne 8, mise en service ce 8 octobre, permettra un accès rapide au RER A à Sucy, ainsi qu'au Tvm et au RER C à Choisy-le-Roi, puis au RER D (gare Pompadour) en 2013. « Les voyageurs vont pouvoir bénéficier d'un sacré gain de temps dans leurs déplacements », se félicite Joël Solard, chef

de projet du prolongement de la ligne 8 à la RATP, qui n'omet pas de souligner au passage la qualité du projet architectural « judicieux et confortable » et réalisé dans un souci de respect de l'environnement. Outre les transports en communs, les riverains pourront profiter à loisir des mails de promenade et des six kilomètres de pistes cyclables. Tandis que les personnes à mobilité réduite pourront plus facilement accéder à la station à la faveur d'ascenseurs.

Enfin, ce projet d'envergure, qui permettra de dynamiser l'activité économique autour de ces nouveaux espaces, devrait transporter pas moins de 15 000 voyageurs par jour.



Visite des coulisses de la station par les riverains - mai 2011

## VOTRE RÉSEAU BUS CHANGE

Depuis le 10 septembre 2011 :

**Ligne 293 : Villejuif ↔ Choisy sud :** Le tracé de l'ancien 393 est repris en partie par la ligne 293 entre Villejuif Louis-Aragon et Choisy, avec la création d'un terminus dans les quartiers sud de Choisy.

**Ligne Noctilien N32 : Gare de Lyon ↔ Boissy Saint Léger :** Le Noctilien emprunte le site propre de nuit entre les stations Faculté des sports de Créteil et la gare RER A de Sucy-Bonneuil.

À partir du 8 octobre 2011 :

**Ligne 104 : Maisons-Alfort ↔ Sucy-Bonneuil :** Prolongement de la ligne

entre la place des Libertés à Bonneuil et la gare RER A de Sucy-Bonneuil.

**Ligne 308 : Créteil préfecture ↔ Villiers-sur-Marne :** Modification de l'itinéraire avec une desserte rue de Paris à Sucy-en-Brie.

**Lignes 117 et 281 :** Itinéraires intervertis au sud de Créteil à partir de l'arrêt Préfecture du Val-de-Marne.

**Ligne K** (en provenance de Villeneuve-St-Georges) et **ligne 23** (en provenance de Brie-Comte-Robert), nouveau terminus à Créteil-Préfecture.

**Ligne 21**, nouveau terminus déplacé à Gare de Boissy-Saint-Léger.

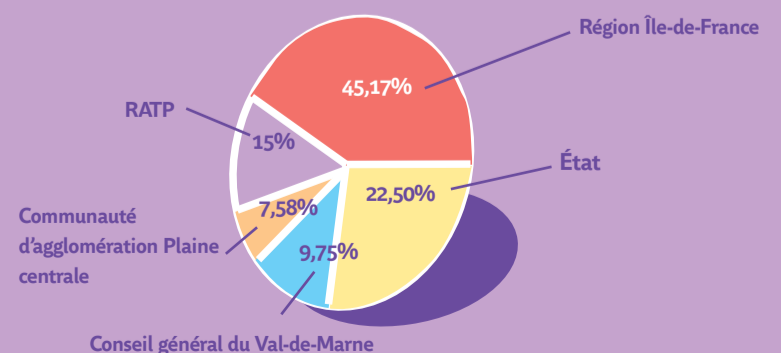
## ENJEUX

Le prolongement de la ligne 8 est avant tout le résultat d'une démarche commune avec :

- l'État et la Région Île-de-France, principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Projets 2000-2006 puis 2007-2013
- le Conseil général du Val-de-Marne, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries
- la communauté d'agglomération de Plaine centrale, financeur et gestionnaire du Parc des Sports
- la commune de Créteil (et la SEMIC), qui ont mis gracieusement à disposition les terrains d'assiette dont elles sont propriétaires
- En tant que pilote de l'ensemble du projet, le STIF - l'Autorité organisatrice des transports en commun en Ile de France - a veillé au respect du calendrier et des coûts. Il a confié la maîtrise d'ouvrage du projet au Conseil général du Val-de-Marne et à la RATP
- la RATP, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge des équipements, de la station et du système de transport et qui coordonne l'opération.

## Coût et financement du projet :

Coût Global : 83 M€



Mise en service prévue  
le samedi 8 octobre après-midi

[www.extension-reseau.ratp.fr](http://www.extension-reseau.ratp.fr)